

2017-0650
2019-01-14

ÉTIQUETTE - TEXTE SUR L'APPAREIL

X-PULSOR MR 102 Expulseur de Rongeurs Ultrasonique

DOMESTIQUE

Expulse les rats surmulots (*Rattus norvegicus*) et les souris communes (*Mus musculus*)

NO D'ENR. 23886, LOI P.A

POUR USAGE À L'INTÉRIEUR

Utiliser en conjonction avec les pratiques de contrôle communes.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET L'AVIS D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'EMPLOI.

CONTINENTAL SERVICES INTÉGRÉS INC.
CP 185, SUCC. AHUNTSIC, MONTRÉAL, QC H3L 3N8
Tel: 514-332-7145

ÉTIQUETTE – TEXTES SUR LE CONTENANT :

X-PULSOR MR102 EXPULSEUR DE RONGEURS **ULTRASONIQUE**

DOMESTIQUE

POUR USAGE À L'INTÉRIEUR

EXPULSE LES RATS SURMULOTS (*Rattus norvegicus*) ET LES SOURIS COMMUNES
(*Mus musculus*)

NO D'ENR. 23886, LOI P.A.

POUR USAGE À L'INTÉRIEUR DANS LES MAISONS, LES CHALETS, LES APPARTEMENTS ET AUTRE BÂTIMENTS.

- PAS D'INSTALLATION, LE BRANCHER SEULEMENT.
- PROTÈGE 24 HEURES SUR 24
- NE PAS UTILISER PRÈS DE COBAYES, HAMSTERS OU LAPINS.
- FONCTIONNE AUSSI À BATTERIES ET ÉNERGIE SOLAIRE (OPTIONNEL).
- Inaudible et sécuritaire pour l'humain et la plupart des animaux domestiques (chiens, chats, poissons) et animaux de ferme.
- Aucune interférence avec les stimulateurs cardiaques, les prothèses auditives, radio, TV etc.

X-PULSOR peut être utilisé comme un bon outil à intégrer dans un programme de contrôle des rongeurs. Utiliser en conjonction avec les pratiques de contrôle communes.

Ne pas s'attendre à des résultats instantanés.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE MODE D'EMPLOI AVANT D'UTILISER L'APPAREIL.

CONTINENTAL SERVICES INTÉGRÉS INC.

CP 185, Succ. Ahuntsic,
Montréal, QC H3L 3N8 CANADA
Tel: 514-332-7145
Fabriqué en Taïwan

GRAPHIQUES SUR LE CONTENANT :

- 1 Image de l'appareil
- 2 Ondes sortant de l'appareil
- 3 Image d'une souris
- 4 Signe d'interdiction de rat

MODE D'EMPLOI : X-PULSOR repousse les rats surmulots (*Rattus norvegicus*) et les souris communes (*Mus musculus*). Les ondes sonores ultrasoniques irritent leurs systèmes d'audition et nerveux en leur causant de la douleur et de l'inconfort. Ces ondes sonores ultrasoniques à haute intensité sont hors du seuil d'audition des humains et de la plupart des animaux domestiques tels que chiens, chats et poissons de même que la plupart des animaux de ferme.

AVERTISSEMENT: Ne pas opérer l'appareil dans le même espace que des cobayes, hamsters, gerbilles, ou lapins. Ne pas approcher X-PULSOR de votre oreille. Éviter le contact avec l'eau.

X-PULSOR ne cause aucune interférence avec les appareils de télévision, les radios, les ordinateurs, les alarmes électroniques, les détecteurs de feu ou de fumée, les appareils pour malentendants, les stimulateurs cardiaques. X-PULSOR est également inoffensif pour les plantes.

FONCTIONNEMENT: Après avoir branché l'appareil, un voyant rouge clignotant s'allumera ce qui indique que l'appareil fonctionne normalement. X-PULSOR possède un bouton à l'arrière de l'appareil qui, lorsqu'activé, modifie l'onde sonore ultrasonique à une fréquence accessible aux humains permettant ainsi de vérifier en toute sécurité le bon fonctionnement de l'appareil. Le son de sirène ainsi produit est une simulation du son qu'entendent de façon continue les rongeurs. Le X-PULSOR mr102 balaie automatiquement entre des fréquences variant de 25,000 à 65,000 Hz. Le bouton d'ajustement à l'arrière vous permet de modifier la vitesse de ce balayage. Lors de l'installation initiale de XPULSOR mr102, tourner le bouton d'ajustement de balayage complètement à gauche ou complètement à droite et environ une fois par mois, tourner légèrement le bouton d'ajustement de balayage dans la direction opposée. Appuyer sur le bouton d'essai avant et après l'ajustement laisse entendre la différence dans la vitesse de balayage.

UTILISATION: Dans le cas d'espaces cloisonnés et/ou encombrés, prévoir le nombre d'appareils nécessaires. Le niveau d'efficacité varie avec la facilité de circulation du son parmi et tout autour des obstacles et à travers les ouvertures d'une pièce à une autre. Les effets de X-PULSOR se font sentir dans les 2 à 8 semaines après son installation. Laisser X-PULSOR branché constamment pour une défense de périmètre jour et nuit.

X-PULSOR peut être posé sur une table, une étagère ou accroché au mur ou sur un poteau à idéalement au moins un mètre (3 pieds) du sol. Pour de meilleurs résultats, si possible laisser au moins un mètre (3 pieds) de libre en avant et aux côtés de l'appareil afin de ne pas étouffer le son au départ. **DIRIGER L'AVANT DE L'APPAREIL VERS LES ENDROITS AFFECTÉS.** Utiliser en conjonction avec d'autres moyens de contrôle. **IL EST RECOMMANDÉ DE RÉDUIRE L'ENCOMBREMENT** (sites possible de nidification) **ET ÉLIMINER LES POINTS D'ENTRÉE FACILES** (combler les petits écarts). **NE PAS** installer X-PULSOR directement sur du tapis, derrière des meubles, des draperies ou autres objets mous afin d'éviter que l'onde sonore ultrasonique ne soit bloquée ou absorbée par ces objets. Les ondes sonores sont unidirectionnelles et rebondissent sur les objets durs pour s'éparpiller dans toutes les directions.

POUR USAGE À L'INTÉRIEUR dans des bâtiments tels que les maisons, les chalets et les appartements.

SI VOUS UTILISEZ DES BATTERIES ET/OU DE L'ÉNERGIE SOLAIRE comme alimentation électrique, faire opérer seulement sous une tension de 9 volts DC, 200 mA et prévoir une consommation de 1,5 watts/heure à 9 volts DC 24 heures sur 24 sans

interruption. Demander les accessoires optionnels à votre agent.

GARANTIE LIMITEE

DURANT UNE PÉRIODE DE 12 MOIS, À PARTIR DE LA DATE D'ACHAT, LE VENDEUR RÉPARERA OU REMPLACERA SANS FRAIS LES APPAREILS DÉFECTUEUX. LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR UN ACCIDENT, PAR UN USAGE ABUSIF, UN MAUVAIS VOLTAGE, LE FEU, L'EAU OU AUTRES ACTES DE LA NATURE. CETTE GARANTIE EST AUTOMATIQUEMENT NULLE SI L'APPAREIL EST MODIFIÉ OU RÉPARÉ PAR UNE PERSONNE NON AUTORISÉE. POUR SE PRÉVALOIR DE CETTE GARANTIE L'ACHETEUR DOIT (1) FOURNIR UNE PREUVE D'ACHAT, (2) ACQUITTER D'AVANCE TOUS LES FRAIS DE TRANSPORT, (3) NOUS RETOURNER L'APPAREIL ET INCLURE DANS SON ENVOI L'ADRESSE DE RETOUR. 19I07

Dimensions : 10 x 8,75 x 9,37 cm

Poids : 254 g (1/2 lb)

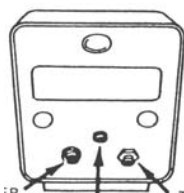
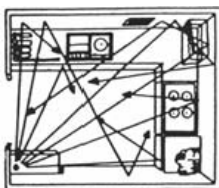
N° D'HOMOLOGATION 23886 LOI P.A.

Alimentation électrique : 105 à 120 volts AC, 60 cycles
: 220 à 240 volts AC, 50 cycles (en option)
: 9 volts DC, 200 mA

Consommation électrique : 1,5 Watts

Fréquences : 25 000 Hz à 65 000 Hz

Pression du son : 120 dB min.



-Contrôle Bouton Vitesse de Test